

9221811111
Plémel le 1^{er} août 1876.

Messieurs,

Ancien abonné aux maté-
riaux de Mortillet,
je m'adresse à vous pour
avoir des renseignements sur
les fouilles opérées en Bac-
triane et dans les pays
voisins, berceau primi-
tif de la race aryenne.
Il serait, en effet, extrê-
mement curieux de com-
parer les monuments du
séjour primitif de cette
famille de l'humanité,
avec ceux qu'elle a érigés
après sa dispersion dans le
monde. La linguistique
a bien pu étudier tous les
idiomes de la langue aryenne,
les comparer entre eux, et leur
assigner une commune ori-
gine: pourquoi l'archéologie

922 1811 112
n'obtiendrait-elle pas le même
résultat, en étudiant tous les mo-
numents aryens, depuis les
temps primitifs jusqu'à nos
jours? Il faudrait, pour cela,
procéder avec méthode,
en allant du connu à
l'inconnu. Par exemple,
les monuments mégalithiques
sont construits par
les Celtes: A quelle époque
ont ils commencé à ériger
ce genre de monument?
Les premiers Aryens en éle-
vaient-ils? Rencontre-t-on
ce système d'architecture
en Bactriane, berceau de
la race? A-t-on fait des
fouilles dans cette contrée?
Quel en a été le résultat?
Où se trouve consignée la
relation de ces fouilles?
L'ustion des cadavres a été pra-
tiquée dans l'antiquité,
chez les indiens et les occi-
dentaux, longtemps avant
Homère: où a-t-elle

pris naissance ? A quelle époque remonte-t-elle ? Pour quel motif a-t-elle été inventée ? A-t-elle pris naissance avant ou après la dispersion de la race ? L'incinération existe-t-elle dans les monuments funéraires de la Bactriane et des pays circonvoisins ? A quelle époque remontent ces monuments ? Ne peut-on pas identifier ces pratiques et ces monuments, et faire remonter leur origine ~~pe~~ à la souche primitive de la race aryenne ?

Je n'ai rien trouvé sur ce point dans votre journal, excepté au tome III, Décembre 1872, où M^r Brandt donne la relation des fouilles qu'il a faites dans les cavernes de l'Altaï. Mais il n'y a trouvé aucun reste

d'industrie humaine.

Les fouilles ont-elles été conti-
nuées; et, surtout, ont-elles été
plus heureuses?

Si les Matériaux ont publié
quelque chose sur les fouil-
les de la Bastiane, je vous
 prie de m'expédier ces
numéros; je vous rembour-
serai après leur réception.

Si vous connaissez quelque tra-
vail sur ce sujet, je vous
 prie de me le signaler.

Prenez, cher ~~mon~~ ^{Messieurs} ~~seigneur~~,
mes respectueux hommages
et l'assurance de ma par-
faite considération.

Adresse: Collet vic

Monsieur Collet, vicarie
à Lémel, par Auray,
(Morbihan).